

Syndicat UNSA des Attachés et de l'Encadrement Supérieur D'Administrations Parisiennes

Assemblée générale du 17 janvier 2019

20 12 2018

RAPPORT FINANCIER 2017-2018

1^{er} décembre 2017 – 30 novembre 2018

Les chiffres de l'exercice précédent du 1^{er} décembre 2017 au 30 novembre 2018 figurent en italique

Recettes	2017	2018
Cotisations adhérents	11 950,00€	11 110,00 €
Subvention Ville de Paris	0,00 €	0,00 €
Remboursement frais bancaires	0,00 €	0,67 €
Remboursement GMF	35,26 €	24,88 €
Intérêts Livret A		185,20 €
TOTAL	11 985,26 €	11 320,75 €
Dépenses	2017	2018
Equipement mobilier :	0,00 €	227,99 €
Fournitures de bureau :	4,46 €	83,62 €
Consommables informatiques :	87,99 €	141,27 €
Affranchissement :	17,00 €	25,50 €
Matériel Informatique :	428,40 €	59,99 €
Site internet, téléphonie, logiciels :	1 720,00 €	1 280,00 €
Abonnements, documentation :	1 680,72 €	2 022,63 €
Frais bancaires, carte bleue, assurance moyens de paiement :	216,30 €	190,40 €
Assurance GMF « protection juridique » pour les adhérents :	482,00 €	462,15 €
Frais de réception (pots, départs en retraite) :	727,76 €	862,16 €
Cotisation Fédération UNSA Nationale :	3 296,48 €	3 144,52 €
Elections	0,00 €	0,00 €
TOTAL	8 661,11 €	8 500,23 €

L'exercice budgétaire compris entre le 1^{er} décembre 2017 et le 30 novembre 2018 présente un **solde positif de 2 820,52 €**. Nous n'avons pas eu à faire appel aux fonds déposés sur notre livret A.

Les frais engendrés par la campagne électorale n'ayant pas encore étaient ventilés entre les différentes composantes de l'Union Locale ils n'apparaîtront que dans le prochain exercice.

L'année 2018 n'a donné lieu à aucun contentieux.

Disponibilités financières

Au 30 novembre 2018 **les disponibilités financières** s'élevaient à **37 304,32 €** ventilées comme suit:

- le compte courant Société Générale présentait un solde créditeur de 12 306,47 €.
- le Livret A Société Générale présentait un solde 24 875,49 €.
- la régie d'avance en espèces présentait un solde 122,36 €

Commentaires

En recettes :

Le syndicat ne bénéficie que des **cotisations** de ses membres. Le montant de la cotisation **reste inchangé depuis 2006**, soit 65 € pour les titulaires et non titulaires, 45 € pour les retraités et 30 € pour les stagiaires.

La base de l'adhésion est l'année civile. Quel que soit la date d'adhésion, il n'est pas pratiqué de prorata temporis sur les cotisations.

Nous ne bénéficions d'aucune subvention directe ni de la Ville, ni d'aucun autre organisme. La Ville prend en charge le salaire de nos permanents et les frais liés aux locaux du syndicat et au téléphone fixe. La Ville n'assure aucune prise en charge ou remboursement concernant les téléphones portables, les consommables, les frais d'affranchissement ou le mobilier.

En dépenses :

Le versement des cotisations à l'UNSA Nationale : pour des raisons historiques nous effectuons le paiement de nos cotisations à terme échu. En 2018 nous avons effectué le paiement des cotisations correspondant au nombre d'adhérents au 31 décembre 2017..

Les consommables informatiques n'ont pu être pris sur les stocks existants.

Les abonnements ont été maintenus.

La mise en jour du site internet UNSA Attachés a nécessité l'intervention d'un prestataire extérieur.

Nous restons à votre disposition pour toute question et tenons à votre disposition, au siège de notre syndicat, les relevés bancaires et les pièces justificatives.

Il n'est pas proposé d'augmenter la cotisation pour l'année 2019.

Tels sont, Mesdames, Messieurs, les comptes que nous vous proposons d'approuver.

Noël Zeilingher, Trésorier
Patrick Legris, Trésorier adjoint